



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 30 janvier 2023 de Monsieur le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, l'enquête publique unique préalable à la déclaration de projet de création d'un campus de recherche et d'innovation en santé numérique (**PariSanté Campus**) sur le **site de l'ancien hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce**, 74, boulevard de Port-Royal à Paris 5^e arrondissement nécessitant une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de Paris, initialement prévue du lundi 2 janvier 2023 au vendredi 3 février 2023, à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et à la mairie du 5^e arrondissement de Paris **sera prolongée jusqu'au vendredi 10 février 2023 à 17h.**

Durant cette période de prolongation, le public pourra continuer de s'informer et d'émettre ses observations sur le projet suivant les modalités prévues dans l'arrêté préfectoral n°75-2022-12-06-00021 du 6 décembre 2022 prescrivant l'ouverture d'enquête, notamment sur le site internet dédié : **www.parisantecampus-enquetepublique.fr**

En complément des permanences mentionnées à l'article 6 de l'arrêté préfectoral n° 75-2022-12-06-00021 du 6 décembre 2022, la commissaire enquêtrice, Madame Marette, assurera la permanence complémentaire le **vendredi 10 février 2023 de 14h à 17h**, à la mairie du 5^e arrondissement de Paris, 21, place du Panthéon.

